

EN FRANÇAIS CORRECT

L'association « Défense et promotion de la langue française – Délégation du Cher » vous propose cette chronique rappelant le bon usage d'un terme ou d'une expression.

Aujourd'hui : **Des pléonasmes à éviter :**

Le désir de donner plus de force à un mot, une expression, peut conduire à créer des pléonasmes lourds et inélégants.

1) Tri sélectif

Les noms « tri » et « sélection » étant synonymes, un tri est nécessairement sélectif.

L'expression « tri sélectif », souvent utilisée à propos des déchets ménagers, est donc un pléonisme qu'il convient d'éviter.

Il est plus correct d'utiliser des formulations telles que « tri des déchets » et « collecte sélective » :

- *Pour favoriser le recyclage des matériaux et contribuer à la protection de l'environnement, les habitants procèdent au tri des déchets et les municipalités à leur collecte sélective.*

2) Au jour d'aujourd'hui

Cette locution constitue un double pléonisme de renforcement, d'insistance. En effet, aujourd'hui est formé de quatre termes « au » « jour » « de » « hui » dont un, « hui », signifie à lui seul le jour présent, ce jour (du latin hodie, de hoc die).

Utiliser l'expression « au jour d'aujourd'hui » revient donc à dire « au jour d'au jour de ce jour », formulation d'une affreuse lourdeur.

Il est aisé d'éviter son emploi en recourant à la richesse des synonymes suivants : *à ce jour, de nos jours, maintenant, actuellement, à notre époque, à présent...* et plus familièrement, *par les temps qui courent*.